Marie France ROBELIN
Janvier 2009

Titre : **CAPITULATION DE METZ** **27 octobre 1870**	Référence : **ANCESTRAMIL** **GUERRES ET COMBATS**
Auteur : **A. WACHTER**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **LA GUERRE DE 1870-1871, HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE »** **1873**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Janvier 2009**

Ancestramil

La nouvelle de la révolution du 4 septembre ne tarda pas à arriver dans la place ; elle y fut apportée par des prisonniers évadés qui avaient réussi à gagner Metz avec des journaux.

C'est à dater de ce moment que le maréchal **BAZAINE** parut s'arrêter ouvertement au parti de l'inertie.

Le 11 septembre, il avertit les commandants de corps d'armée qu'il ne saurait plus être question de faire de grandes sorties, *« car il faut éviter avec soin toute opération susceptible d'amener un échec sérieux, mais que chacun sera libre d'exécuter en avant de son front des opérations de détail pour montrer à l'ennemi que l'on n'est point mort. »*

La veille, il leur avait déjà fait communiquer un rapport sur l'état de la France rédigé, d'après ses ordres, par un certain **M. DEBAINS**, secrétaire d'ambassade **fourvoyé à l'état-major général** et qui s'était fait connaître au début de la campagne par quelques notes inептes insérées au Journal Officiel.
Ce document représentait la France comme totalement affaissée sous le poids de l'invasion, sauf les grandes villes, en proie à une terrible guerre sociale.
Cet employé aux affaires étrangères, ayant voulu passer les lignes prussiennes, avait été arrêté et ramené aux avant-postes français après avoir recueilli, dans ses conversations avec les officiers allemands et dans les journaux qu'on lui remettait avec une feinte obligeance, les nouvelles fausses ou exagérées que l'ennemi avait intérêt à répandre au sujet de la France.
C'est avec des élucubrations de cette provenance suspecte que **BAZAINE** entretenait le moral de ses lieutenants, déjà trop enclins au découragement.

Cependant, pour se renseigner directement, il envoya, le 14 septembre, son premier aide de camp et chef de cabinet, le colonel **BOYER**, avec une lettre adressée au **prince FREDERIC-CHARLES**.
Le colonel ne fut pas admis à pénétrer dans les lignes prussiennes ; mais le lendemain, un officier de l'état-major du prince apportait une réponse **confirmant toutes les fausses nouvelles** déjà données par **M. DEBAINS** sur l'état intérieur de la France.

Dans sa missive, conçue en des termes d'une exquise politesse, le général ennemi affectait d'appeler **BAZAINE** le commandant en chef de l'armée impériale française.
Et telle était bien l'idée du gouvernement prussien, attendu que, dans un journal de **Reims** qui pénétra dans Metz, on vit un communiqué de l'autorité prussienne où il était dit que les trois seules personnes avec lesquelles l'Allemagne pût traiter étaient **l'EMPEREUR, L'IMPERATRICE** ou le maréchal **BAZAINE** ; ce dernier, à titre d'autorité la plus élevée après les deux premières et de seul représentant régulier du régime impérial.
Sans doute que, dans les vues du quartier général allemand, ces avances indirectes à l'adresse du maréchal n'avaient d'autre but que de lui **faire perdre de vue la rigueur de son devoir militaire**.

L'armée et la population de Metz étaient depuis plusieurs jours déjà au courant des évènements de Paris et de la constitution d'un gouvernement de la défense nationale.
Le commandant de place, général **de COFFINIERES**, et le préfet de la Moselle avaient dû faire afficher, dès le 13, une proclamation pour confirmer cette nouvelle, qui avait ému l'opinion publique.
Mais c'est seulement le 16, et après avoir consulté le général ennemi, par la lettre dont le colonel **BOYER** était porteur, que le maréchal **BAZAINE** annonça à ses troupes la révolution du 4 septembre.

On reconnaît la trace des renseignements prussiens et, peut-être, chez le maréchal, l'indice de préoccupations étrangères à son rôle militaire, dans le passage de son ordre du jour où, en face

de l'ennemi, il parle en même temps : du territoire à défendre contre l'étranger et de « *l'ordre social à défendre contre les mauvaises passions.* »

Cependant la question des vivres, dont on avait paru assez peu s'inquiéter jusque-là au quartier général, finit par tirer le maréchal de son immobilité de fataliste.
Le blé diminuait, et il avait fallu, le 13 septembre, réduire la ration de pain à 500 grammes, en portant il est vrai celle de viande de cheval à 400 grammes, ce qui n'est jamais une compensation.

Le 20 septembre, le sel, qui devait finir par manquer tout à fait, était rationné à 29g 50 ; le riz à 30 grammes. Si, comme cela paraît vraisemblable, il entrait dans les vues du maréchal de tenir son armée immobile sous Metz, afin d'en pouvoir disposer à la paix dans un but qu'il est difficile encore de préciser, du moins fallait-il que cette armée eût des vivres pour attendre les évènements.

C'était une très grande faute de n'avoir pas fait rentrer dans le camp retranché les approvisionnements de toute sorte qui se trouvaient dans la banlieue.
BAZAINE, cette fois, sentit la faute commise et voulut la réparer.

Le maréchal **Le BŒUF**, commandant le 3ème corps, reçut pour le 22 septembre, au point du jour, l'ordre d'enlever 25 000 gerbes de blé qui devaient se trouver dans la ferme **de LAUVALLIER** et de fouiller en même temps les villages de Nouilly et de Grange-au-Bois.
Malgré un retard dû à la mauvaise habitude que **BAZAINE** avait encouragée chez ses lieutenants de discuter ses ordres ou même de ne pas les exécuter du tout, l'opération put être menée à bonne fin.

Le lendemain 23, ordre au maréchal **Le BŒUF** de faire un nouveau fourrage sur les villages **de Vany et Chieulles.**
Deux diversions doivent favoriser l'opération : l'une au nord, sur la rive gauche, par le 6ème corps ; l'autre dans la direction de Peltre, par la brigade **LAPASSET** du 5ème.
Mais par suite du retard accoutumé dans l'expédition des ordres, le mouvement qui devait s'exécuter le matin ne commença qu'à 3 heures de l'après-midi.
Les Prussiens eurent le temps d'amener sur les hauteurs environnantes onze batteries qui forcèrent la division **AYMARD**, du 3ème corps, à abandonner le fourrage commencé.

Ici se place un incident qui eût une influence décisive sur les résolutions du maréchal commandant en chef, et par suite sur le sort de l'armée et de la ville de Metz.
Le 23 septembre dans la soirée, un inconnu déguisé en médecin de la Société internationale de Genève se présenta aux avant-postes français.
Il demanda à parler au maréchal **BAZAINE**, chez lequel il fallut l'introduire sans que personne à ce moment ne pût savoir son nom.
Cet homme, aujourd'hui tristement célèbre, n'était autre que le **sieur REGNIER**.

Il arrivait, disait-il, d'Hastings, résidence de **l'impératrice EUGENIE**, et il était passé par le quartier général du **roi GUILLAUME** à Ferrières, circonstance qui précise suffisamment le rôle qu'il pouvait jouer.
En réalité, cet homme n'était pas un agent de l'ex-impératrice, qui avait repoussé ses propositions et refusé même de le recevoir ; il était par le fait un simple serviteur de **M. de BISMARK** qui l'avait entretenu à Ferrières et lui avait fourni les moyens **d'accomplir à Metz sa funeste mission**.

Un général en chef pénétré du sentiment de son devoir militaire eût traduit cet étrange émissaire devant une cour martiale ou l'ut fait fusiller sommairement dans un fossé des fortifications.

Le maréchal affecta de ne pas soupçonner le piège ; une pareille candeur peut être taxée au moins d'étrange.

Cet homme n'avait **aucune preuve écrite** de sa mission et présenta pour toute créance une photographie de la demeure de l'impératrice à Hastings, au dos de laquelle le prince impérial, un enfant de 14 ans, avait apposé sa signature.
Cela suffit à **BAZAINE** pour prendre au sérieux un inconnu qui avait toutes les apparences d'un intrigant, s'aboucher avec lui, et lui livrer le secret de ses pensées et de sa situation.

Le sieur REGNIER alla et vint entre le Ban-Saint-Martin et le château de Corny, où se trouvait le **prince FREDERIC-CHARLES** ; le lendemain il conféra très longuement avec le maréchal **BAZAINE**, puis avec le maréchal **CANROBERT** et le général **BOURBAKI**.

Il s'agissait d'aller à Hastings se mettre en rapport avec **l'IMPERATRICE** afin de conclure un traité avec la Prusse ; le brave et honnête **CANROBERT** refusa nettement de quitter ses soldats qu'il adorait ; le général **BOURBAKI**, cédant sans doute à un entraînement chevaleresque et croyant que la femme de son souverain l'appela à lui, accepta de quitter Metz ; le soir même il abandonna ses belles divisions de la garde et sortit à travers les lignes ennemies, avec une passe qui lui avait remise le **sieur REGNIER**, sous le déguisement convenu d'un médecin luxembourgeois.

Arrivé à **Hastings**, le général comprit, à l'étonnement que causa sa visite, qu'il avait été indignement trompé ; **l'IMPERATRICE** n'avait jamais vu et ne connaissait pas **le sieur REGNIER**.
Il demanda aussitôt à rentrer dans Metz, mais le **prince FREDERIC-CHARLES** lui refusa le passage. Cependant, sur les instances de **lord GRANVILLE**, le grand quartier général de **Versailles** finit par lui accorder l'autorisation de rejoindre ses compagnons d'armes.

Cette condescendance tardive n'était qu'un piège ; le général **BOURBAKI** refusa le cadeau perfide d'un laissez-passer, car il savait **l'armée de Metz à bout de ressources**, et préféra offrir son épée au gouvernement de la défense nationale.

L'ordre du jour du 26 septembre qui annonça aux troupes la nomination au commandement de la garde, du général **DESVAUX**, en remplacement du général **BOURBAKI,** en mission, causa dans l'armée et dans la population de Metz un douloureux étonnement mêlé d'irritation.

On songeait donc à négocier avec l'ennemi ; peut-être un armistice allait-il être signé qui neutraliserait l'armée de **BAZAINE** dans une ville du midi : pour permettre à la France d'exprimer ses volontés par la voix de représentants élus, ou pour lui imposer une restauration impériale.
Tels étaient les bruits qui circulaient de tous côtés, et qui, d'après les indiscrétions du **sieur REGNIER** lui-même, n'étaient pas sans fondement.

Mais l'armée n'acceptait pas sans indignation cette perspective d'être distraite de son rôle devant un ennemi qu'elle aurait voulu détruire ; et la ville, de son côté, envisageait avec effroi le sort qui lui était réservé.
Les vivres commençaient à devenir rares, plus de sel, plus de légumes, plus d'avoine, plus de foin, les chevaux mouraient par milliers.

Archives Nationales

L'armée en livrait déjà 20 par jour aux abattoirs municipaux ; elle allait bientôt devoir en livrer 50.
Sous peu de jours il n'y aurait plus ni cavalerie, ni artillerie, il fallait vite en finir ; et la population, d'accord avec l'armée, demandait à grands cris que celle-ci, séparant enfin son sort de celui de la place, quittât le camp retranché pendant qu'elle avait encore la force de faire un effort décisif. (1)

Pour apaiser les mécontentements, le maréchal **BAZAINE** ordonna le 26 septembre une opération sur Peltre Le général **LAPASSET,** avec sa brigade renforcée du 90ème de ligne de la division **CASTAGNY**, devait enlever le **château de Mercy**, une des plus fortes positions de l'ennemi au **sud-est de Metz**.

En même temps, le 14ème bataillon de Chasseurs et une compagnie de partisans embarqués sur le chemin de fer de Forbach, dans des wagons fermés, avaient l'ordre de gagner la station de Peltre pour prendre l'ennemi à revers.
Puis sa locomotive blindée, poussant à toute vapeur jusqu'à Courcelles-sur-Nied, ramènerait un convoi de vivres arrivant d'Allemagne et qu'on savait y être arrêté.
Quelques hommes décidés et un ingénieur de la compagnie de l'Est se chargeraient de cette dernière manœuvre périlleuse.

Le 27, à 9 heures du matin, le 90ème de ligne marcha résolument sur le château de Mercy, dont les abords étaient couverts par deux tranchées.
Un bataillon attaqua de front, tandis que les deux autres en colonne, vivement enlevés par le colonel **de COURVY**, tournaient la position par les ailes, au pas de course, et sans tirer un coup de fusil.

En même temps la brigade **LAPASSET** marchait sur Peltre et en commençait l'attaque.
L'ennemi, qui avait eu connaissance par un espion de la tentative qui devait avoir lieu par le chemin de fer, avait coupé la voie en avant de Crépy et installé dans ce village un poste chargé d'arrêter le train.
Les Chasseurs à pied, accueillis par un feu violent de mousqueterie, sautèrent des voitures et, se ruant sur les Prussiens, concoururent par la droite à la prise du village que la brigade **LAPASSET** attaquait de front.

On ramassa le butin, puis Mercy-le-Haut et Peltre furent évacués ; le 90ème de ligne incendia, avant de partir, le château qui servait de point d'appui à l'ennemi ; les Prussiens firent subir le lendemain un sort pareil au village de Peltre, pour se venger sur des paysans inoffensifs de l'échec qui venait de leur être infligé

(1) Arrêté concernant les denrées alimentaires ;
Son excellence **M. le maréchal BAZAINE**, commandant en chef de l'armée a bien voulu céder à la ville le nombre de chevaux nécessaires à l'alimentation publique.
Cette cession est faite dans de telles conditions que les tarifs fixés par l'arrêté du 15 septembre seront abaissés comme il suit, à partir du 25 courant :
Viande de cheval : parties basses : 0 f 10 le kilo
: parties moyennes : 0 f 50
: viande de choix (le filet excepté) : 1 f
Metz, le 23 septembre 1870
Le général de division commandant supérieur de la place de Metz
COFFINIERES

Il avait naturellement fallu renoncer à l'enlèvement des trains de Courcelles, qui était le véritable but de l'opération.

Ancestramil

On avait, le même jour, tenté deux autres attaques : à l'est, la division **MONTAUDON** du 3ème corps faisait un fourrage après avoir enlevé la ferme et le bois de Colombey ; et au nord, le maréchal **CANROBERT** poussait deux de ses divisions en avant des lignes.
La division **TIXIER** s'emparait des Maxes et de Franclochamp, tandis qu'à gauche, la division **LEVASSOR-SORVAL** fouillait les bois de Woippy, occupait Sainte-Agathe, le château de Ladonchamps et lançait ses tirailleurs jusqu'à Saint-Remy et Bellevue. Faute d'ordres, toutes ces positions furent évacuées le soir.

Les Prussiens y revinrent pour les incendier, sans qu'il y eût aucun motif pour justifier cette dévastation accomplie par ordre et de sang-froid.
L'opération de Peltre, qui avait coûté 383 hommes sans résultat sérieux, eut du moins l'avantage de rendre un peu d'entrain et de confiance aux soldats et aux officiers.
Les uns et les autres espéraient encore, malgré les négociations entamées, qu'il serait fait des tentatives pour vaincre ; et la facilité du succès obtenu dans cette journée était un indice que ces tentatives avaient chance d'aboutir.

Le surlendemain du combat de Peltre, le **maréchal BAZAINE** reçut par un parlementaire deux dépêches qui durent produire une grande impression sur lui.
La première était une lettre chiffrée de **BOURBAKI**, peut-être pleine de reproches amers, qui à coup sûr, lui démontrait l'inanité des rêves politiques auxquels il s'était complu.
Dans l'autre, le **prince FREDERIC-CHARLES** lui annonçait la chute de Strasbourg.

Il semble que, sous le coup de la déception qu'il éprouva de son échec auprès de **l'IMPERATRICE**, le maréchal **BAZAINE** ait été un instant résolu à tenter sérieusement une sortie.
Son langage et celui de son entourage ne fut plus le même.
On parla sans ironie, c'est-à-dire sans envie, du général **TROCHU** et du gouvernement de la défense nationale.
Le général **COFFINIERES**, commandant la place, alla jusqu'à envoyer par ballon une lettre d'adhésion à la délégation de Tours.
Il est vrai que cette lettre tomba entre les mains du **prince FREDERIC-CHARLES** qui la retourna, non à son auteur, mais au maréchal **BAZAINE**, après avoir souligné ironiquement au crayon rouge ce qu'elle contenait de désagréable pour le commandement en chef.

Toutefois, le **colonel d'ANDLAU** constate, dans son très intéressant ouvrage « ***Metz, campagne et négociations***, qu'il était déjà question de capitulation au quartier général, d'une façon théorique, si l'on veut, mais enfin on parlait **de DAVOUST, de KLEBERT,** comme pour s'habituer à l'idée, tout en faisant quelques efforts pour éviter la chose.

Mais plus on allait, et plus ces efforts, quelque sérieux qu'ils pussent être, perdaient chance de réussir.
C'est surtout la disparition des chevaux qui rendait la situation menaçante.
A partir du 30 septembre, chaque corps d'armée consomma par jour cinquante-cinq chevaux ; à partir du 4 octobre**,** ce fut soixante-quinze, sans compter la consommation de la ville.
Et, faute de fourrage, il était mort encore plus de ces animaux qu'on n'en avait mangé ; à ce point qu'il restait à peine un escadron monté par régiment, et que les batteries étaient réduites à 4 pièces.

Pour préparer la grande sortie qu'il méditait par le nord, le maréchal **BAZAINE** fit occuper, le 30, par la division **LORENCEZ** du corps **LADMIRAULT**, le chalet Billaudel et le village de Lessy en avant du mont Saint-Quentin.
Dans la nuit du 2 octobre, deux bataillons de la division **LEVASSOR-SORVAL** enlevèrent pour la seconde fois le château de Ladonchamps, puis la ferme de Sainte-Agathe.
La ferme fut vidée des ses approvisionnements et le château relié aux lignes du 6ème corps et armé de 4 pièces de 12.
Le 4 octobre, il convoqua chez lui les commandants de corps d'armée et les chefs de service pour leur exposer son plan de sortie et fixer à chacun son rôle.
Le 4ème corps et le 6ème devaient descendre la Moselle par la rive gauche entre les deux colonnes, qui se réunissaient à Thionville.

Mais le général **LADMIRAULT** et le maréchal **Le BŒUF** signalèrent de très grandes difficultés à l'accomplissement de la tâche qui incombait à leurs corps d'armée respectifs ; puis le commandant de la place éleva des plaintes au sujet de l'encombrement considérable de blessés qu'allait produire dans les ambulances de la ville une grande bataille livrée sous les murs de Metz.

Malgré toutes ces entraves, peut-être le maréchal eût-il poursuivi l'exécution de son plan, tant il avait conscience de la gravité de la situation, si un incident n'était venu tout à coup lui permettre de reprendre son rêve ambitieux.
On trouva dans le sac d'un prisonnier allemand un journal qui annonçait la démarche faite à Ferrières par **M. Jules FABRE** pour obtenir un armistice, et l'enlèvement par les troupes prussiennes du fort de Montretout. **BAZAINE** vit dans ces deux nouvelles la promesse d'une paix prochaine ; et il abandonna son projet de sortie, pour se borner à des opérations de fourrage qui lui permissent de soutenir son armée jusqu'à la conclusion d'un armistice.

Dans la matinée du 7, le maréchal **CANROBERT** reçut en effet l'ordre de faire exécuter un fourrage sur les deux fermes des Grandes et des Petites-Tapes, et sur les hameaux de Bellevue et de Saint-Rémy, situés dans la plaine de Woippy, en avant des lignes du 6ème corps.
L'opération offrait ce danger qu'il fallait faire marcher un convoi en plaine sous le feu croisé des batteries des deux rives.
Le maréchal BAZAINE, pour remédier autant que possible à cet inconvénient, ordonna au maréchal **Le BŒUF** de faire une diversion sur la rive droite en occupant Vany et Chieulles en avant de la ferme de Grimont, tandis que **LADMIRAULT**, sur la rive gauche, s'emparerait de Vigneulles, de Saulny, des hauteurs qui dominent le bois de Woippy et des débouchés de Plesnois et de Villers-les-Plesnois.

°°°

« Les forces du maréchal **CANROBERT**, dit le bulletin officiel du **maréchal BAZAINE**, s'étendaient de la Moselle au bois de Woippy, à hauteur des Maxes, de Ladonchamps et de Sainte-Agathe.
La division **DELIGNY** des voltigeurs de la garde, à laquelle on avait adjoint les quatre compagnies de partisans de la division **TIXIER**, occupait tout le milieu de la plaine ; elle était sur trois lignes à 500 mètres d'une de l'autre.
A sa droite, le 9ème bataillon de Chasseurs de la division **TIXIER** bordait la Moselle, observant la rive droite, et destiné à répondre au feu de l'ennemi venant de Malroy.
A gauche, le bataillon de Chasseurs de la garde était massé derrière la ferme Sainte-Agathe ; plus à gauche encore, se trouvait la brigade **GIBON** de la division **LEVASSOR-SORVAL**, avec les partisans des 3ème et 4ème divisions du 6ème corps ; elle occupait le bois de Woippy et devait en déboucher sur Sainte-Anne et le hameau de Bellevue.

« Au signal donné, toutes ces troupes s'ébranlent en même temps ; la 1ère brigade de voltigeurs dépasse les Maxes, refoule les tirailleurs ennemis, enlève Franclochamps et pousse ses propres tirailleurs jusqu'à hauteur des Grandes-Tapes, pendant que la 2ème brigade s'empare de Saint-Rémy, où elle trouve une résistance énergique.
A peine notre mouvement s'est-il dessiné que l'ennemi ouvre une violente canonnade de batteries d'Olgy et Malroy, de Semécourt et de Fèves, et de celles qu'il a placées dans la plaine à Amelange et en avant de Maizières.
Malgré l'intensité de leurs feux et les pertes qu'ils lui font subir, la division **DELIGNY** n'en continue pas moins à se porter en avant, entraînée par le brillant exemple de ses chefs et de ses officiers.
Les Grandes-Tapes sont enlevées par la 1ère brigade et bientôt la 2ème reste maîtresse des Petites-Tapes.
Le bataillon de chasseurs de la garde s'était emparé en même temps du **hameau de Bellevue**, que le génie mit en état de défense, et il était venu s'embusquer dans un fossé à 500 mètres en avant.
« A l'extrême gauche, la brigade **GIBON**, précédée des compagnies de partisans, avait traversé les bois de Woippy et s'était jetée sur Sainte-Anne, dont elle ne s'empara qu'après de sérieux efforts ; non seulement elle trouva devant elle le feu des batteries ennemies, celui qui partait des tranchées, mais elle eut encore à faire face à la fusillade dirigée sur sa gauche, que ne couvraient pas les troupes du 4ème corps.

« A trois heures, tout le terrain indiqué était en notre pouvoir ; notre première ligne avait atteint le ruisseau des Tapes et le bordait du chemin de fer à la Moselle.
Mais l'ennemi semblait augmenter d'heure en heure le déploiement de son artillerie, des réserves considérables apparaissaient dans le lointain, et je jugeai prudent, pour parer à toute éventualité, et bien qu'une partie des troupes du 6ème corps fut encore en deuxième ligne, d'appeler comme réserve la 1ère brigade de la division **PICARD** des grenadiers de la garde ; je la fis placer à la gauche, les zouaves entre le bois de Woippy et de Sainte-Agathe, le 1er grenadiers à la Maison-Rouge avec deux batteries de la garde. »

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Pendant ce temps le 3ème corps, **Le BŒUF**, poussait une de ses divisions, la division **AYMARD**, sur les villages de Villers-l'Orme, Vany, Chieulles et les occupait ; mais cette division n'allait pas au-delà, alors qu'il eût fallu atteindre presque Malroy pour rendre la diversion utile aux troupes du 6ème corps et à la division **DELIGNY**, engagée sur la rive gauche.

Le maréchal **Le BŒUF** dut ensuite déployer la division **METMAN** pour couvrir la droite de la division **AYMARD**, menacée par les forces considérables que l'ennemi mettait en ligne.

De son côté, le 4ème corps **LADMIRAULT**, opérant sur la gauche du 6ème, occupait, par la division **GRENIER**, Lorry, Vigneulles et son bois, le bois de Woippy et le vallon de Saulny.

Néanmoins le but poursuivi ne fut pas atteint, et les voitures qui devaient ramener les approvisionnements des Tapes ne purent être maintenues dans la plaine, sous la pluie des obus ennemis.
Quant aux troupes, après être restées près de deux heures immobiles sur les positions conquises, le succès étant suffisamment affirmé, dit le maréchal **BAZAINE**, elles eurent l'ordre de se replier sur le camp.

*«Bien que l'opération de fourrage projetée n'ait pu avoir lieu (*ainsi se termine le bulletin officiel de la journée*), cette journée n'en constitue pas moins pour nos armes un brillant succès.*

Nos troupes s'y sont vaillamment comportées, et l'ennemi chassé de toutes des positions, abandonnant ses tranchées et ses ouvrages, laissa entre nos mains ***535 prisonniers dont 4 officiers.***
Malheureusement nos pertes sont sérieuses ; elles s'élèvent à ***1257 hommes****, parmi lesquels on compte* ***trois officiers généraux. »***

La facilité avec laquelle le maréchal prend son parti de la non réussite de l'opération projetée, qu'il eût été cependant facile de mener à bien en faisant des deux attaques sur les ailes les actions principales ; la satisfaction visible qu'il met à étaler le chiffre considérable des pertes, non moins que sa conduite du lendemain, tout semble indiquer qu'il avait seulement essayé de démontrer à ses troupes, par une journée à la fois brillante, coûteuse et sans résultats, qu'il était désormais inutile de songer à faire une trouée à travers les lignes de l'ennemi.
Le chiffre des pertes surtout lui était précieux pour établir l'importance de l'engagement, et, les journaux de Metz ayant atténué ce chiffre, le maréchal s'empressa de la faire rectifier.

Du reste la journée du 7 octobre fut une énigme pour les généraux prussiens, qui ne comprirent pas quel dessein **BAZAINE** avait pu poursuivre ; et le **prince FREDERIC-CHARLES**, après la capitulation, questionna à cet égard quelques officiers français avec lesquels il eut l'occasion de s'entretenir.

Ce combat, qu'on appelle le combat de Bellevue et de Saint-Remy, fut le plus important de tout le siège après celui de Noisseville, et ce fut aussi le dernier.
A dater de ce jour, l'armée n'entre plus dans les calculs du maréchal, qui, ayant appris, ainsi qu'il le dit, l'insuccès de la proposition d'armistice de **Jules FAVRE**, ne songe plus qu'à négocier.
Il s'appliquera seulement à faire partager le plus possible à ses lieutenants la responsabilité des dernières résolutions à prendre.

Aussitôt après le combat du 7 octobre, les commandants de corps d'armée et les chefs des différents services reçurent du quartier général une lettre confidentielle où le commandant en chef, après avoir rappelé les difficultés de la situation, le manque de vivres, la disparition rapide des chevaux, enfin l'épuisement prochain de toutes les ressources, ajoutait que le devoir d'un général en chef est d'abord de ne rein laisser ignorer à ses subordonnés immédiats, et ensuite de s'éclairer de leurs avis et de leurs conseils.

« Aussi, avant de prendre un parti décisif, « disait-il textuellement, *« ai-je voulu vous adresser cette dépêche, pour vous demander de me faire connaître par écrit, après un examen très muri et très approfondi de la situation, et après en avoir conféré avec vos généraux de division, votre opinion personnelle et votre appréciation motivée.*
« Dès que j'aurai pris connaissance de ce document, dont l'importance ne vous échappera pas, je vous appellerai de nouveau dans un conseil suprême, d'où sortira la solution définitive de la situation de l'armée dont ***S.M. l'EMPEREUR*** *m'a confié le commandement … »*

Le lendemain, 8 octobre, les généraux de division, qui jusqu'à ce jour n'avaient pas été une seule fois consultés étaient convoqués chez les commandants de corps d'armée pour donner leur avis conformément à la volonté exprimée dans la dépêche ci-dessus.

Chose curieuse, toutes les réponses s'accordèrent assez bien avec le désir du maréchal d'entamer de nouvelles négociations ; dans chaque corps on admettait la nécessité d'entrer en pourparlers avec l'ennemi, toutefois avec cette réserve unanimement exprimée que, si des conditions honorables n'étaient pas accordées (*et par là les généraux de division du 6ème corps, entre autres, entendaient : rentrée de l'armée en France avec drapeaux, armes et*

bagages pour se retirer dans une ville du midi avec engagement de ne plus prendre part à la guerre actuelle) on était résolu à se frayer un passage les armes à la main et à se faire tuer, tous, plutôt que de se rendre.
Les divisionnaires de la garde avaient parfaitement discerné le danger de la situation lorsqu'ils demandèrent *« qu'on entrât sur l'heure en arrangement, afin de ne point être acculé à la dernière ration de vivres et de pouvoir tenter, en temps opportun, un suprême effort … »*

Il faut cependant signaler avec quelle facilité et jusqu'à quel point les généraux s'aveuglaient sur les dispositions inflexibles de l'ennemi, quand ils s'imaginaient que l'armée de Metz, une fois qu'elle aurait dévoilé son découragement et sa faiblesse en s'offrant à négocier, pourrait obtenir des conditions plus favorables que celles de Sedan !

A bout de ressources comme on était, cette illusion n'était pas permise, et chaque jour accordé à l'idée d'une négociation était un acheminement vers l'irrémédiable impuissance, c'est-à-dire **vers la honte d'une capitulation à merci.**

Il ne semble pas du reste que le **maréchal BAZAINE** s'y soit trompé.
Au lieu d'entretenir les forces du soldat pour un énergique coup de main, il songea à ménager les quelques provisions qui restaient au fond des magasins et à les faire durer jusqu'à la fin des négociations ; les rations furent donc encore une fois réduites.
La ration de pain fut abaissée de 500 gr à 300 : en revanche, la ration de viande de cheval était portée de 500 gr à 750 ; mais il n'y avait plus ni légumes, ni sel.
On utilisa pour faire la soupe une source légèrement saline qui coulait au pied du fort de Belle-Croix, et les hommes, démoralisés, s'en allaient chaque jour, par petites bandes, arracher des pommes de terre devant les tranchées prussiennes, d'où, à la fin, il ne partait même plus un coup de feu. (1)

(1) Place de Metz
Arrêté concernant les denrées alimentaires
Le général commandant supérieur à Metz ;
Vu la décroissance rapide de nos ressources en grains et en farines ;
Vu l'accroissement de la population résultant de l'entrée en ville des populations rurales refoulées par l'ennemi ;
Vu l'urgence de prendre les mesures les plus énergiques pour prolonger la défense ;
Attendu qu'il est équitable de donner la même ration aux habitants qu'aux troupes de la garnison de Metz,
Arrête
A partir de mercredi 19 octobre courant, la ration de pain attribuée à chaque habitant sera fixée de la manière suivante :
La ration entière : 300 grammes
La demi-ration : 200 grammes
Le quart de ration : 100 grammes
Les quantités de farines attribués aux communes suburbaines leur seront délivrées en prenant pour base le poids de la ration tel qu'il est déterminé ci-dessus ;
Metz, le 18 octobre 1870
Le général de division commandant supérieur de la place de Metz, **COFFINIERES**
Enfin, le 10, fut réuni le grand conseil de guerre pour décider définitivement sur le sort de l'armée.

Archives Numériques

Le maréchal **BAZAINE** fit un exposé sombre de la situation : **il n'y avait plus de vivres pour les hommes que jusqu'au 20**, en y comprenant les deux jours de biscuit que les soldats avaient dans leurs sacs et qui étaient probablement consommés ; il y aurait danger pour la santé publique, dans la ville de Metz, si l'on ajoutait une certaine quantité de blessés aux **19 000** qui s'y trouvaient déjà ; enfin, tous les chevaux devaient être considérés comme perdus, sous peu de jours, vu l'impossibilité de les nourrir.

Le maréchal donna ensuite lecture des opinions motivées des commandants de corps d'armée et de leurs divisionnaires ; puis il résuma la question dans les quatre points suivants :

1.- **L'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz** jusqu'à complet épuisement de ses ressources alimentaires ?
2.- Doit-on continuer à faire des **opérations autour de la place**, pour essayer de se procurer des **vivres** et des **fourrages** ?
3.- Peut-on entrer en **pourparlers avec l'ennemi** pour traiter d'une convention militaire ?
4.- **Doit-on tenter le sort des armes** et chercher à percer les lignes ennemies ?

A la **première question** la réponse fut ***OUI*** à l'unanimité, par la raison qu'il était utile d'immobiliser le plus longtemps possible 200 000 hommes autour de la place, afin de permettre au pays d'organiser la résistance à l'intérieur.
A la **deuxième question** ***NON*** à l'unanimité.
L'insuccès du fourrage, tenté le 7 octobre sur les Tapes était une preuve de l'inutilité des petits efforts, et, pour de grandes opérations, les pertes qu'elles occasionneraient et leur insuccès pourraient avoir un effet dissolvant sur le moral des troupes.
A la **troisième question** ***OUI*** à l'unanimité, avec cette réserve, bien illusoire,
« d'entamer les ouvertures avant quarante-huit heures, afin de ne pas permettre à l'ennemi de retarder le moment de la conclusion de la convention jusqu'au jour et peut-être au-delà du jour de l'épuisement de nos ressources. »

Mais du moment où l'on s'en rapportait à sa bonne foi, qui eût empêché l'ennemi –et de fait qui a pu l'empêcher- de retarder la conclusion de la convention jusqu'au jour de l'épuisement des ressources de l'assiégé ?
N'était-il pas du reste bien évident qu'il avait tout intérêt à agir de la sorte ?
Mais jusqu'au jour… suffisait aux Prussiens.

Quant à prévoir qu'ils pourraient bien retarder la conclusion d'une convention jusqu'au-delà du jour… l'expression de cette crainte parait puérile et n'indique pas un grand sang-froid chez le rédacteur du procès-verbal officiel.
La quatrième question donna lieu à une motion du général **COFFINIERES** demandant
«s'il ne serait pas préférable de tenter le sort des armes avant d'entamer des négociations*, le succès de cette tentative pouvant rendre les pourparlers inutiles, ou bien le résultat de nos efforts pouvant peser dans la balance par les pertes que nous aurions fait subir à l'ennemi. »*

Cette **proposition subsidiaire fut écartée à l'unanimité**, et il fut décidé également à l'unanimité
« que si les conditions de l'ennemi portent atteinte à l'honneur militaire, on essayera de se frayer un chemin par la force, avant d'être épuisé par la famine et tandis qu'il reste la possibilité d'atteler encore quelques batteries. *»*

Le conseil de guerre a négligé de dire ce qu'il entend ici par honneur militaire.

Amestrami

L'honneur militaire réside dans la simple exécution du devoir, fixé lui-même par la loi ou le règlement ; et les conditions imposées ensuite par un ennemi victorieux ne sauraient, quelles qu'elles soient, porter atteinte à l'honneur militaire de gens qui sont vaincus et qui capitulent, comme autrefois **KLEBER**, sans savoir pu faire mieux.
Le général **BOYER**, aide de camp du maréchal **BAZAINE**, fut accepté par le conseil comme négociateur ; et on demanda pour lui au **prince FREDERIC-CHARLES** un laissez-passer jusqu'à Versailles.

Peu s'en fallut, à ce moment, que les chefs de l'armée de Metz ne fussent contraints par l'ennemi même à chercher le salut dans des résolutions viriles.

Le **prince FREDERIC-CHARLES** répondit, le 11, par un refus formel à l'autorisation demandée la veille pour le général **BOYER**.

Et déjà, le 12, le conseil de guerre était convoqué pour délibérer de la situation nouvelle, lorsque le **prince FREDERIC-CHARLES**, qui avait eu le temps de prendre les instructions du quartier royal fit annoncer au maréchal qu'un train spécial attendrait dans la journée le général **BOYER** à Ars-sur-Moselle pour le mener directement à Versailles.

Cependant la ville et l'armée, ayant appris à n'en pas douter qu'on avait décidé de recourir aux négociations, étaient en proie à la plus vive et à la plus légitime émotion.
Tout ce qu'il y avait d'officiers énergiques et patriotes s'indignait à l'idée d'une capitulation inévitable, et que le maréchal seul et ses amis se flattaient encore d'avoir honorable, car à ce moment tous les yeux étaient dessillés.
On arrêta, dans des réunions entre officiers de tous grades, divers plans de sortie à travers les lignes ennemies.

La difficulté était de trouver un chef.
BOURBAKI, sur lequel il semble qu'on eût pu compter en pareille circonstance, n'était pas là.
Des généraux de **CISSEY** et **DELIGNY**, qui inspiraient tous deux une confiance sans bornes, le premier était par excellence l'homme du règlement, **incapable par conséquent de toute initiative irrégulière** ; le second, bien que disposé à diriger l'entreprise, hésitait par respect pour les maréchaux, ses supérieurs, ou ses collègues plus anciens de grade que lui.
On vit bientôt que, **faute d'un chef respecté** qui osât en assumer la responsabilité, **toute tentative de sortie générale devenait impraticable**, et chacun resta livré à sa colère et à son désespoir.

Enfin le général **BOYER** rentra de mission le 17. Il avait été reçu par le **ROI** en présence du prince royal, de **MM. de BISMARK, de BLUMENTHAL et de MOLTKE**.
Ce dernier, avec son inflexibilité ordinaire, avait repoussé toute base d'arrangement autre que celle de la capitulation de Sedan.
Mais **M. de BISMARK,** parlant de l'utilité d'une paix durable, et faisant voir que dans l'état prétendu de division intestine où se trouvait la France il n'y avait de sécurité pour l'Allemagne qu'en traitant avec un gouvernement appuyé sur une armée, fit prévaloir, mais non sans être obligé d'insister, le texte suivant de réponse au général **BOYER** :

« On ne traiterait du sort de l'armée de Metz qu'à la condition de la voir reste fidèle au gouvernement de la régence, seul susceptible de faire la paix et de contribuer à son rétablissement ; ***l'IMPERATRICE*** *devait donner son assentiment à cet arrangement et en assurer l'exécution par sa présence au milieu des troupes. »*

C'était du temps gagné pour l'armée du **prince FREDERIC-CHARLES**, qui n'avait plus qu'à attendre l'épuisement des dernières provisions de la place sans avoir à redouter les attaques désespérées qu'un rupture des négociations à ce moment eût certainement produites.

Dans le conseil de guerre tenu le 18 au matin, et auquel assistait le **général CHANGARNIER**, **M. BOYER** rendit compte de sa mission.
Il fit un tableau lamentable de l'état de la France, un vrai rapport prussien et qui ne pouvait être autre chose, puisque le général, constamment surveillé par un des aides de camp du **prince FREDERIC-CHARLES**, n'avait pu communiquer avec aucun Français.

Le serment d'honneur que le général **CHANGARNIER** exigea du général **BOYER** pouvait être utile pour garantir la bonne foi du négociateur, en tous cas il ne changeait rien à la provenance des renseignements soumis au conseil.
Cependant les généraux assemblés se prononcèrent pour l'acceptation des offres de **M. de BISMARK** et décidèrent l'envoi du général **BOYER** auprès de **l'IMPERATRICE**.
Le général **BOYER** ne devait par rentrer dans Metz

Le 24 octobre au matin, le maréchal **BAZAINE** recevait communication d'une dépêche télégraphique de **M. de BISMARK** au prince **FREDERIC-CHARLES**.

Cette dépêche annonçait le refus de l'IMPERATRICE de transiger sur la base d'une cession du territoire.
M. de BISMARK déclarait en outre s'être convaincu que l'Empire ne trouverait aucun appui dans le pays.

« Dans ces conditions, » ajoutait le chancelier, *« il n'y a plus lieu de continuer des négociations politiques ; la question se pose militairement, c'est aux évènements de la guerre seuls qu'il appartient de la résoudre. »*

Quel rappel au devoir, et quelle sanglante leçon, le diplomate trouve l'occasion d'infliger à l'homme de guerre dans ces derniers mots !

Un conseil de guerre fut réuni d'urgence, et plusieurs des commandants de corps d'armée eurent l'air d'être étonnés en apprenant que le quartier général allemand refusait d'accepter, les conditions qu'ils avaient eux-mêmes offertes.
Le général **DESVAUX,** commandant le corps de la garde à la place de **BOURBAKI**, ouvrit le seul conseil digne d'hommes à la fois braves et sages, en proposant de faire avec la garde une trouée dans laquelle passerait, non l'armée entière, mais ce qu'il y avait d'officiers et d'hommes énergiques, afin de fournir des cadres au pays qui en manquait.
Chose incroyable, inouïe, la majorité s'y refusa, jugeant sans doute que la honte doit être partagée également entre ceux qui l'acceptent et ceux qui la repoussent.

Le maréchal **BAZAINE** proposa enfin de tenter une dernière démarche auprès du prince **FREDERIC-CHARLES**, pour demander une convention en vertu de laquelle l'armée pourrait se rendre dans le midi de la France ou en Afrique avec promesse de ne pas servir pendant la guerre.
C'était peu connaître le vainqueur que de solliciter sa générosité pour un adversaire qu'il savait déjà terrassé par la faim.
D'ailleurs on peut dire que **BAZAINE** n'avait rien fait pour apparaître à l'ennemi comme une de ces figures héroïques qui commandent, malgré tout, les égards et le respect.

Le général **CHANGARNIER** accepta comme un sacrifice d'aller porter au quartier général de Corny les dernières propositions de **BAZAINE**.

Archives Familiales

Le prince accueillit ce vieux soldat avec tout le respect du à sa haute renommée et à son grand âge, mais ne lui accorda rien de ce que **BAZAINE** espérait obtenir.
Le soir, le général **CISSEY,** le vaillant divisionnaire du 4ème corps, tenta une nouvelle démarche auprès du **général de STHIELE**, chef d'état-major du prince **FREDERIC-CHARLES**, au château de Frescaty.

Il était chargé de demander que la place de Metz, demeurant indépendante de l'armée, ne fût pas comprise dans la capitulation, et de connaître les conditions que l'ennemi offrait à l'armée française.
Un **refus catégorique** à la demande du maréchal fut la seule réponse du général **de STHIELE**, qui invita le maréchal à envoyer son chef d'état-major, le général **JARRAS**, pour rédiger de concert avec lui le protocole de la capitulation.

Dans la matinée du 26 octobre, le conseil de guerre composé des commandants de corps d'armée, du commandant supérieur de Metz, des chefs de service de l'artillerie et de l'intendance, du général **de CISSEY**, du chef d'état-major général et du général **CHANGARNIER**, se réunit chez le maréchal **BAZAINE** pour recevoir connaissance de la double démarche confiée aux généraux **CHANGARNIER** et **de CISSEY**.

Il fut décidé que « *le général **JARRAS,** comme chef d'état-major de l'armée se rendrait auprès du chef d'état-major de l'armée allemande pour y régler avec lui les conditions définitives qui devront être acceptées par tous les membres présents.* »

Dans la soirée, le **général JARRAS** partit pour le château de Frescaty accompagné de deux officiers supérieurs de l'état-major général, le lieutenant-colonel **FAY** et le commandant **SAMUEL** ; ce dernier écrit et parle avec une grande facilité la langue allemande.
La conférence se prolongea jusqu'a 3 heures du matin ; des relations allemandes en on fait un récit intéressant et duquel il résulterait que les deux officiers adjoints au chef d'état-major de **BAZAINE** se montrèrent navrés de l'attitude du général **JARRAS**.

Le lendemain, à 6 heures du soir, toujours accompagné des mêmes officiers, celui-ci retourna chez le général **de STHIELE,** qui dans la journée avait reçu du **ROI de Prusse** une dépêche autorisant les officiers prisonniers à conserver leur épée.

Il fut stipulé que l'armée et la garnison de Metz seraient prisonnières de guerre, que la forteresse et la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements, etc.,
« seraient rendus dans l'état où tout cela se trouvait au moment de la signature de la convention. »

Dans l'article 3 accepté la veille par les Prussiens, **il était dit que l'armée française recevrait les honneurs de la guerre** à sa sortie de la place.
Sans doute, pour éviter tout contact avec ses troupes, qui avaient fini par témoigner une profonde aversion à leur commandant en chef, le maréchal **BAZAINE fit biffer cette clause honorable**.

On dit qu'en apprenant cette suppression, le commandant **SAMUEL** eût beaucoup de peine à contenir son indignation, et il paraît certain que les motifs en seront soumis à l'appréciation du conseil de guerre appelé à juger le maréchal **BAZAINE**.

Le 28 octobre, à 8 heures et demie du matin, le conseil de guerre de Metz se réunit pour la dernière fois pour **ratifier le protocole de la capitulation.**

Amicale

L'armement et le matériel furent déposés dans les forts et les arsenaux et, le 29 octobre, **BAZAINE** sortit le premier de la place et se rendit au château de Corny pour se constituer prisonnier.

La vaillante armée du Rhin, qui dans les batailles gigantesques livrées sous Metz avait eu 42 **62** tués ou blessés, dont **26** généraux et **2 097 officiers**, fut acheminée vers les forteresses allemandes et, chose triste à dire, à cette époque troublée, la France ne rendit pas justice à ces intrépides soldats, dont la conduite sera cependant citée dans l'histoire comme un exemple de bravoure, de discipline et de fermeté dans le malheur.

Ancestramil